

# Le nouvel avatar de l'expansion capitaliste

**Depuis juin 2013, la Commission européenne négocie avec les représentants américains les conditions d'un accord de libre-échange. Ils espèrent aller vite et conclure en 2015, avant l'élection du prochain président des Etats-Unis. Si cet accord aboutit, il constituera la plus grande zone de libre-échange commerciale à ce jour, soit 45,5 % du PIB mondial <sup>(1)</sup>.**



Le 15 mai dernier plusieurs centaines de manifestants non violents sont brutalement stoppés par la police, aux abords du Palais d'Egmont. Qu'est-ce qui pouvait bien avoir lieu ce jour-là qui devait à ce point être préservé de toute forme de contestation et même des regards ? Réponse : un Sommet européen du monde des affaires. Une rencontre où les grandes entreprises soignent leurs relations avec la crème des fonctionnaires européens. Et les persuadent des multiples bienfaits qu'apporterait le fait d'étendre le marché européen à un grand marché transatlantique liant l'Union européenne et les Etats-Unis.

## Un accord de libre-échange à marche forcée

Le TTIP, c'est ça. TTIP pour « Transatlantic Trade and Investment Partnership ». En français : « Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement » (PTCI). On dit aussi parfois TAFTA, sigle anglais pour « Traité de libre-échange transatlantique ». Ou encore GMT, pour grand marché transatlantique. Nous gardons le sigle TTIP car c'est le plus courant, mais nous parlerons de marché transatlantique car c'est le plus approprié. Il va sans dire que les échanges commerciaux existent déjà entre Etats-Unis (EU) et Union européenne (UE). Mais le TTIP a pour but de libérer ces échanges des « obstacles réglementaires inutiles au commerce ». Il s'agit d'accroître le volume de ces échanges et d'en élargir le champ à de nouveaux secteurs.

Concrètement, dans quelle mesure le citoyen ordinaire est-il concerné par le TTIP et quels sont les domaines de son quotidien qui peuvent être impactés par ce grand marché transatlantique ? Aïe ! La place va manquer dans ces pages pour tous les citer. Il serait plus facile de ne pointer que ceux qui ne seront pas touchés ! Car les « obstacles réglementaires inutiles au commerce », ce sont en réalité non seulement les barrières tarifaires qui subsistent dans le secteur agricole, mais aussi des réglementations en matière d'emploi, de protection sociale, de santé publique ou encore de protection de l'environnement que les dirigeants américains, mandataires politiques et actionnaires de multinationales, voudraient harmoniser vers le bas.

Généralement, cela signifie que l'Union européenne devrait aligner les siennes sur celles des Etats-Unis, moins évoluées. Cependant une exception notable existe pour le secteur financier, où la réglementation américaine est plus contraignante. D'ailleurs ce secteur ne faisait pas partie des négociations sur le TTIP à l'origine. Mais les grandes banques des deux côtés de l'Atlantique veulent en profiter pour remettre en cause les régulations en partie rétablies depuis la crise de 2008. Le mandat de négociation prévoit désormais la « libéralisation des paiements courants et des mouvements de capitaux ». Pas question de se voir interdire ad vitam aeternam la vente de crédits douteux !

Sans grande surprise, les services publics sont aussi dans le collimateur. Depuis le temps que le secteur

- privé rêve de s'en emparer ! L'approche privilégiée pour le TTIP vise tous les services de tous les secteurs. La protection de la vie privée est également visée. Les entreprises américaines disposent déjà d'un accès illimité aux données numériques personnelles. Mais elles espèrent bien que l'accord obligera l'Europe à réduire drastiquement les règles de protection de la vie privée qui limitent l'usage de ces données à des fins commerciales.

### Une logique aveugle, obstinée, d'accumulation

Comme on le verra dans les pages suivantes de ce dossier, l'opposition à ce projet d'accord croît de mois en mois. Qu'est-ce qui pousse mouvements sociaux, syndicats, associations diverses à tirer à boulets rouges sur ce TTIP ? Après tout, ce n'est qu'un grand marché transatlantique. Nous avons déjà le marché unique européen, basé sur la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux<sup>2</sup>.

Oui mais justement ! On en connaît les effets pervers, en particulier depuis les années '80. L'objectif d'un marché unique entre les Etats membres a prévalu sur celui d'un modèle social de haut niveau.

Dès 1957, le Traité de Rome affiche clairement l'intention de promouvoir le libre-échange entre les Etats membres de la future Union européenne. Il s'agit de *"promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les Etats"*.

Promouvoir "une expansion continue". On touche ici au cœur de la logique capitaliste et c'est ce cœur qui irrigue le projet de TTIP comme il irrigue la construction du marché européen. Michel Beaud, historien et fin analyste de ce modèle économique le définit ainsi : *"Le capitalisme n'est ni une personne ni une institution. Il ne veut ni ne choisit. Il est une logique à l'œuvre à travers un mode de production : une logique aveugle, obstinée, d'accumulation"*. Et pour accumuler sans fin, il doit s'étendre sans fin.

Bruno Poncelet, chercheur au CEPAG, (Centre d'éducation populaire André Genot)<sup>3</sup>, résume ainsi les der-

nières décennies de libéralisme effréné en disant qu'« *elles ressemblent à un conte pour enfants : au nom de la liberté du commerce, de gentils bergers partent à la recherche d'une foule disparate de brebis (les Etats-nations) pour les rassembler en troupeaux homogènes (le marché européen, l'ALENA américain, l'OMC mondial...) acceptant tous d'arpenter le même chemin : celui d'une compétition économique internationale censée nous mener tous vers une ère de progrès et de bien-être sans égal* ». Comment y croire encore, alors que jamais les inégalités sociales n'ont été si criantes !<sup>4</sup>

### Les accords bilatéraux fourmillent

Sur le plan international, la machine « OMC » est en panne. Les négociations connaissent des blocages. Il serait naïf de s'en réjouir, même si l'on sait que l'Organisation mondiale du commerce se construit sur le même credo néolibéral. Car en l'absence d'un accord global, les accords (ou « traités ») bilatéraux, grands ou petits, se multiplient comme des petits pains entre pays, au point qu'on en ignore sans doute le nombre exact (les uns parlent de 1.400, d'autres vont jusqu'à citer 3.000). Et ces accords sont généralement plus défavorables encore aux pays économiquement fragiles, que ne pourrait l'être un accord mondial de commerce. Le projet de traité transatlantique est bien entendu l'un de ces nombreux accords bilatéraux. D'une portée certes imposante : 78 Etats concernés (50 aux USA et 28 en Europe) et plus de 40% des échanges commerciaux dans le monde. Ce qui ne garantit pas l'équilibre dans les rapports : les USA pèsent de tout leur poids pour imposer leurs modalités de discussions.

Mais un traité, cela ne rime pas forcément avec « à jamais ». Un petit signe nous vient de l'Indonésie, dont le gouvernement prévoit de ne pas reconduire certains accords bilatéraux qui arrivent à terme.

En ce qui concerne le TTIP, l'occasion nous est donnée de faire mieux encore : le stopper avant qu'il n'existe.

**Myriam Djegham,**  
Moc Bruxelles, membre de l'Alliance D19-20  
**et Christine Steinbach**

### L'expansion du marché en quelques dates :

1957 : Traité de Rome. L'union économique européenne sur les rails

1986 : naissance du marché unique européen

1989 : chute du Mur de Berlin. Les pays de l'Europe de l'est sont conviés à intégrer l'UE.

1993 : fin des contrôles douaniers. Le marché unique est opérationnel.

1994 : De l'autre côté de l'Atlantique, l'accord ALENA est signé. Cet accord de commerce lie les USA, le Canada et le Mexique.

1995 : Au niveau mondial, naissance de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce.

2013 : début des négociations en vue d'un Accord de commerce transatlantique liant USA et UE : le TTIP.

1 Source :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Partenariat\\_transatlantique\\_de\\_commerce\\_et\\_d%27investissement](http://fr.wikipedia.org/wiki/Partenariat_transatlantique_de_commerce_et_d%27investissement)

2 Et en principe, des personnes aussi. Mais on sait que les politiques d'accueil des migrants dans les Etats membres ne correspondent guère à ce principe.

3 Bruno Poncelet, Le libre-échange : un conte pour enfants pas sages, Cepag, novembre 2013

4 A ce sujet, une étude récente jette une lumière plus crue sur la fortune des personnes les plus riches de la planète : voir le lien rtbf : [http://www.rtf.be/info/economie/detail\\_les-1-les-plus-riches-du-monde-sont-encore-plus-riches-que-prevu?id=8317243](http://www.rtf.be/info/economie/detail_les-1-les-plus-riches-du-monde-sont-encore-plus-riches-que-prevu?id=8317243)